



Une plate-forme pour les réseaux associatifs sur le site internet communal



A Val-de-Ruz, la vie associative est riche et diversifiée tant aux niveaux sportif, musical, culturel que sociétal. L'offre s'adresse à toutes les générations. Majoritairement issues de l'engagement bénévole de passionnés, ces sociétés contribuent beaucoup au rayonnement et à l'attractivité de la région. Elles offrent non seulement des prestations dans leur champ de compétence, mais proposent aussi des spectacles ou participent à la vie villageoise en s'investissant lors de foires, marchés, fêtes de Noël, scolaires et communales. Par ailleurs, elles font connaître notre région en organisant sur notre territoire des événements de portée régionale, cantonale ou même nationale.

En général assez connues dans le village, la majorité de ces associations ne bénéficient pas toujours d'une même visibilité à l'échelle de la Commune de Val-de-Ruz. C'est aujourd'hui chose faite avec la mise en place, sur le site internet communal, d'un annuaire de toutes les sociétés actives répertoriées ou annoncées. De plus, le calendrier en ligne permet à chacun de se tenir informé des nombreuses activités organisées sur le territoire communal.

Ainsi, dans la continuité des propositions émises par le groupe de travail «vivre» lors des ateliers participatifs, ces prestations constituent une première mesure d'accompagnement des milieux associatifs dans l'attente de la constitution du groupe de pilotage et de la plate-forme d'échanges et de coordination entre les représentants des associations et les autorités communales de Val-de-Ruz le 26 août prochain.

Anne-Christine Pellissier, conseillère communale

Actualités

Ouverture de la piscine d'Engollon le 17 mai

Avec l'arrivée des beaux jours, la piscine d'Engollon s'est refait une petite beauté pour vous accueillir dès le samedi 17 mai 2014.

Après de nombreuses années passées à Engollon, M. Martin Barrette, gardien principal de la piscine d'Engollon, a choisi une nouvelle orientation professionnelle. Nous le remercions de son dévouement et lui adressons nos meilleurs vœux pour le futur.

Son remplaçant, M. Pierre-Alain Vermot, se réjouit de relever ce nouveau challenge. Il mettra tout son cœur et son savoir à la disposition des usagers afin qu'ils passent un bon moment sur ce magnifique site.

En guise de rappel, vous trouvez à Engollon:

- 1 bassin olympique de 50m;
- 1 bassin d'initiation;
- 1 pataugeoire pour tous les enfants;
- 1 plongeoir avec 3 rampes de 1m, 3m et 5m;
- 1 toboggan;
- plusieurs espaces de jeux pour les enfants;
- 1 terrain de beach-volley;
- 1 buvette accueillante;
- 1 parking gratuit;
- et de grands espaces verts pour poser votre linge.

Pierre-Alain Vermot, son équipe de garde-bains ainsi que les tenanciers de la buvette Claudia et Alain vous donnent rendez-vous à la piscine d'Engollon.

Suivez toute l'actualité de la piscine sur le site internet de la Commune de Val-de-Ruz à l'adresse: www.commune-val-de-ruz.ch.

Bilan sur la présence de réfugiés aux Pradières

Le 19 septembre 2012, une convention a été signée entre la Confédération, le canton et les anciennes communes de Boudrevilliers et des Geneveys-sur-Coffrane. L'objectif visait à permettre l'utilisation du cantonnement militaire des Pradières pendant une durée de six mois à des fins d'hébergement de requérants d'asile récemment arrivés en Suisse et afin de désengorger les centres de la Confédération. Le 12 novembre 2012, les premiers requérants sont arrivés aux Pradières.

Dès le départ, il a été décidé de mettre en place des rencontres mensuelles entre les différents acteurs concernés par le Centre des Pradières: autorités politiques, Office fédéral des migrations, Armée suisse, Service de la sécurité civile et militaire, Police neuchâteloise, Securitas, société qui exploite le centre, voisins du cantonnement et habitants des Geneveys-sur-Coffrane.

Dans le courant du mois de janvier 2013, des contacts ont été établis afin de mettre en place des travaux d'utilité publique (TUP). Les premières journées se sont déroulées au début février 2013 et les TUP se sont poursuivis depuis lors à la plus grande satisfaction de tous les partenaires.

Après une première période de six mois d'exploitation, les différents acteurs ont estimé que la solution des Pradières fonctionnait bien et la prolongation d'une année a été décidée par les autorités fédérales, cantonales et communales, soit jusqu'au 30 avril 2014.

Les derniers requérants ont quitté Les Pradières à la date prévue et le bilan que la Commune peut tirer de l'expérience est positif à plusieurs points de vue.

La collectivité publique de Val-de-Ruz a bénéficié d'un appui pour les travaux d'entretien dans les domaines de la voirie, des forêts et des bâtiments. Cette aide, autant efficace que bienvenue, a permis de réaliser bon nombre de travaux saisonniers qui sinon n'auraient pas pu être assumés.

Un certain nombre d'associations a pu proposer des activités variées en fonction des saisons aux personnes de passage aux Pradières, ce qui a été bénéfique à une population déracinée qui a pu tisser des liens sociaux avec la population locale.

Cette expérience s'est révélée positive et enrichissante grâce à l'engagement de tous les partenaires. La Commune de Val-de-Ruz a pu apprécier le climat de confiance ainsi que la transparence qui a prévalu dans toutes les négociations menées autour de ce projet.



Travaux à la route du Bois Noir à Cernier

La première étape se déroule de la rue du Bois Noir 1 au 5, du 28 avril jusqu'à fin juin, en fonction des conditions météorologiques.

Les bordiers sont invités à parquer leur véhicule au parc de la Fontenelle ou dans les rues parallèles.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Vie pratique

Tirs obligatoires 2014

La fédération de tir du Val-de-Ruz communique les dates des tirs obligatoires dans les différents stands de la région:

Pour le tir au fusil, à 300m:

Jeudi 15 mai 2014	18h00 – 19h30	Dombresson
Mercredi 21 mai 2014	17h00 – 19h30	Chézard-Saint-Martin
Jeudi 22 mai 2014	18h00 – 19h30	Dombresson
Dimanche 25 mai 2014	09h30 – 11h30	Le Pâquier
Vendredi 6 juin 2014	17h00 – 19h00	Vilars
Samedi 14 juin 2014	09h30 – 11h30	Le Pâquier
Mercredi 13 août 2014	18h00 – 20h00	Savagnier
Jeudi 21 août 2014	18h00 – 19h30	Dombresson
Mercredi 27 août 2014	17h00 – 19h30	Chézard-Saint-Martin
	18h00 – 20h00	Savagnier
Jeudi 28 août 2014	18h00 – 19h30	Dombresson
Vendredi 29 août 2014	17h00 – 19h30	Vilars
Dimanche 31 août 2014	09h30 – 11h30	Le Pâquier

Pour le tir au pistolet:

Mardi 27 mai 2014	17h00 – 19h30	Les Hauts-Geneveys
Vendredi 6 juin 2014	17h00 – 19h00	Vilars
Vendredi 15 août 2014	17h00 – 19h30	Les Hauts-Geneveys
Vendredi 29 août 2014	17h00 – 19h30	Vilars

Les autres dates de tir, par société, sont disponibles sur notre site internet: www.commune-val-de-ruz.ch.

Manifestations

Cafés vaudruziens

Afin de donner la possibilité aux citoyens de la Commune de s'exprimer de vive voix, le Conseil communal a décidé d'organiser une fois par trimestre les «Cafés vaudruziens». Ils consistent à échanger des points de vue ou autres questions autour d'un café dans un établissement du Val-de-Ruz.

La deuxième édition se tiendra le **lundi 12 mai 2014 de 19h30 à 21h00** au restaurant de la Charrue à Vilars.

Le Conseil communal se réjouit de passer un moment agréable et convivial en votre compagnie.

Foire de Dombresson le 19 mai

La traditionnelle foire de Dombresson se déroulera le **lundi 19 mai 2014**. A cette occasion, des stands proposant diverses activités s'installeront le long du village et dans la cour du collège.

Malgré les importants travaux routiers en cours dans le village de Dombresson, nous avons souhaité maintenir cette manifestation, ce qui engendrera certainement quelques désagréments. Aussi, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et de votre patience à l'occasion de cette journée.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, de la rue Dombrice et des Ouches, ainsi que dans la cour du collège sera interdit du dimanche 18 mai 2014 à 22h30 au lundi 19 mai 2014 à 21h00. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce sympathique événement et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.